



Présentation du Réseau National des Conseillers éolien et photovoltaïque

# I. Contexte et origine du réseau

## 1) Contexte énergétique en France

En avril 2020, l'Etat français définit des objectifs dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) :

- 🌱 Atteindre 40 % de sa production électrique issue d'énergies renouvelables (EnR) en 2030
- 🌱 Multiplier par 2,2 la puissance **éolienne** installée et par 4,5 les capacités **photovoltaïques** d'ici 2028



## 2) Origine du réseau Les Générateurs

 De ce double constat, est née l'idée de développer un réseau de conseillers de proximité pour :

- ✓ Sensibiliser les territoires à l'éolien et au photovoltaïque
- ✓ Accompagner les collectivités (communes et EPCI) en termes d'ingénierie technique/juridique/financière durant les phases amont du développement des projets
- ✓ Permettre la montée en compétences des collectivités sur ces sujets
- ✓ Favoriser l'émergence de projets EnR cohérents avec les stratégies de développement locales et ainsi répondre aux objectifs que la France s'est fixés.



### 3) Sollicitation des Générateurs

Qui peut solliciter Les Générateurs ?	Comment solliciter Les Générateurs ?
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les collectivités de l'échelon communal (communes et intercommunalités)</li><li>• Les élus et les équipes techniques au sein de ces collectivités</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En se rapprochant des structures rattachées à son territoire</li><li>• Via <a href="#">le site internet National des Générateurs</a></li><li>• En Grand-Est :<ul style="list-style-type: none"><li>• Champagne-Ardenne : <a href="#">ALE08</a></li><li>• Lorraine : <a href="#">LER</a></li><li>• Alsace : <a href="#">AAE</a></li></ul></li></ul>

## 4) Accompagnement des Générateurs

### Sensibilisation et animation

- Rôle de la collectivité dans la transition énergétique
- Partage de culture commune au sein de la municipalité et du territoire

### Conseil sur mesure

- Identification de potentiels
- Conseils juridiques, techniques et financiers
- Accompagnement aux échanges avec les développeurs

### Partage d'expérience et mise en réseau

- Visites de sites
- Démarches réussies, échanges et témoignages
- Rencontres avec des acteurs institutionnels et techniques

## II. Développer l'énergie photovoltaïque et éolienne sur mon territoire

### Portail cartographique des énergies renouvelables

Accès grand public



# 1) Le développement des énergies sur mon territoire

## ➤ Durée de développement

- PV en toiture : 12 mois
- PV au sol : 3 à 5 ans
- Eolien : 7 à 12 ans

## ➤ Démarches administratives

- Autorisation d'urbanisme
- Etude environnementale

## ➤ Retombées fiscales locales

- IFER
- Taxe foncière sur les propriétés bâties

## ➤ Partage de la valeur

## ➤ Ordre de grandeur des coûts

- PV en toiture : 1 à 2 € / MWc
- PV au sol : 1 € / MWc
- Eolien : 1,5 € / MW

## ➤ Facteur de charge

- PV : 15 %
- Eolien : 28 %

○ CFE / CVAE

○ Taxe d'aménagement

## 2) Développer le solaire : réaliser le diagnostic de mon territoire

### ➤ Contraintes réglementaires

#### ➤ Identification des potentiels

- Recensement du patrimoine
- Cadastre solaire
- Faire appel à un B.E ; Les Générateurs

#### ➤ Caractérisation du potentiel

- Support adéquat ?
- Ombrages ?
- Valorisation de l'énergie
- Facilité de raccordement

#### ➤ Stratégie de financement



### 3) Développer l'éolien : réaliser le diagnostic de mon territoire

#### ➤ Limites administratives

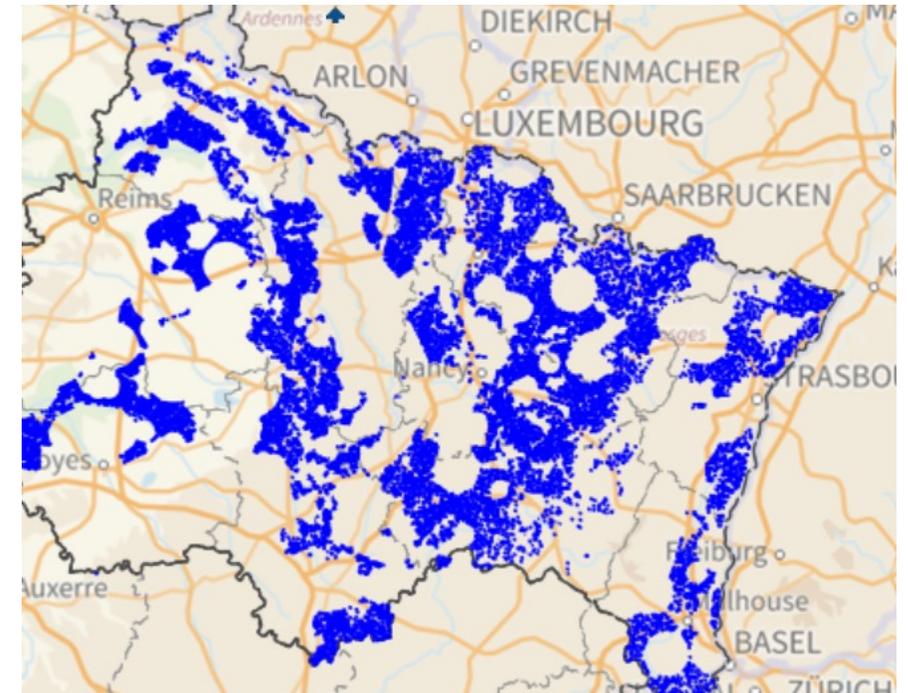
#### ➤ Identification des potentiels

- Zone favorables au développement éolien
- Mesure du vent : mât de mesure ou LIDAR
- Faire appel à un B.E ; Les Générateurs

#### ➤ Caractérisation du potentiel

- Disponibilité du foncier
- Dégagement paysager
- Valorisation de l'énergie
- Facilité de raccordement

#### ➤ Stratégie de financement



## III. Quel rôle pour la collectivité dans le développement des énergies renouvelables

Mise à  
disposition du  
foncier



Facilitation et  
accompagnement



Participation au  
financement et  
à la  
gouvernance



Maîtrise  
totale du  
projet



# Merci de votre attention



**Audrey PETIT**

03 89 50 06 20

[audrey.petit@alteralsace.org](mailto:audrey.petit@alteralsace.org)

[alteralsace.org/](http://alteralsace.org/)

 *Alter Alsace  
Energies*